

Avis public



CONSULTATION ÉCRITE – DÉROGATION MINEURE – 8290, BOULEVARD WILFRID-PELLETIER

AVIS est donné par les présentes, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (R.L.R.Q., c. A-19.1), que lors de la séance ordinaire qui aura lieu le mardi, 5 avril 2022 à 19 h, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure au Règlement concernant le zonage (RCA 40) ci-dessous :

- Lot numéro 1 113 122 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, zone H-425, afin de régulariser l'implantation de l'habitation unifamiliale isolée située au 8290, boulevard Wilfrid-Pelletier à 3,69 mètres de la ligne avant, alors que l'article 10 et la grille des spécifications de la zone H-425 du Règlement concernant le zonage (RCA 40) exige une marge de recul minimal de 4,5 mètres.

En conformité avec les décrets et arrêtés ministériels en vigueur, toute procédure, autre que référendaire, qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens peut être remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public.

Conformément à ce qui précède, une consultation écrite sera tenue pendant 15 jours, soit du **4 mars 2022 au 18 mars 2022 inclusivement**. Toute personne intéressée pourra transmettre, pendant la période précitée, des questions et/ou commentaires écrits, en mentionnant son nom, son adresse, son numéro de téléphone et/ou son adresse courriel, ainsi que l'adresse de la dérogation mineure concernée à l'adresse suivante :

Par courriel : greffe_anjou@montreal.ca

Par courrier :

Consultation écrite – Dérogation mineure – 8290, boul. Wilfrid-Pelletier
À l'attention du secrétaire d'arrondissement
Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe,
7701, boul. Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9

Toute correspondance transmise par courrier doit obligatoirement être reçue à l'adresse mentionnée au plus tard le 18 mars 2022 pour être considérée, et ce, indépendamment des délais postaux.

Fait à Montréal, le 3 mars 2022.

Josée Kenny
Secrétaire d'arrondissement